

# Le mouvement syndical proteste contre la violation des droits syndicaux en Turquie

Geplaatst op woensdag 03 oktober 2012 | 



Le mouvement syndical européen et international se mobilise en faveur du procès de 69 syndicalistes turcs, arrêtés en raison de leur activité syndicale. Les syndicats s'inquiètent du recul des droits humains dans le pays et du retard de la mise en conformité du droit de travail avec les normes internationales.

Le procès de 69 membres de la Confédération turque des travailleurs des services publics KESK qui aura lieu le 4 octobre, a conduit la Confédération européenne des syndicats (CES) à coordonner une série de nouvelles initiatives, en Turquie et au sein de l'Union européenne (UE), pour attirer l'attention sur la régression du respect des droits de l'Homme et notamment des droits syndicaux en Turquie.

La CES a organisé une série de rencontres, à Ankara, mais aussi à Bruxelles avec le mouvement syndical européen et international, le Parlement européen et la Commission européenne.

Une lettre conjointe de protestation, CSI-CES-EI-EPSU, [1]. a été adressée au premier ministre turc Erdogan. Dans ce courrier, le mouvement syndical exprime également son inquiétude concernant le retard pris par la réforme de la législation du travail turque. Celle-ci doit être mise en conformité avec les normes fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) et avec la Charte européenne des droits fondamentaux.

Une délégation conjointe se rendra à Ankara pour le procès, en tant qu'observateur.

[1] Confédération syndicale internationale (CSI), Confédération européenne des syndicats (CES), Internationale de l'éducation (IE) et Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP)